



SYNDICAT D'APICULTURE NIVERNAIS MORVAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 2018

Notre assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi 20 octobre 2018 dans la salle André Malraux (5 rue André Malraux en face restaurant scolaire) à Varennes Vauzelles

Début de l'AG à 9 heures précises

Ordre du jour :

- Lecture du compte rendu de l'AG du 21 octobre 2017
- Rapport moral d'activité
- Rapport financier du S.A.N.M.
- Rapport financier du G.A.S.A.N.M.
- Renouvellement du 1/3 sortant des administrateurs
- Organisation du GASANM (fiches de commande, fournisseurs, etc)
- Site de la Plaine (fonctionnement, activités, fête de l'abeille et du miel)
- Site internet
- projets 2019
- Frelons asiatiques
- Informations diverses, déclaration de rucher.

Les postulants au Conseil d'Administration ainsi que les membres renouvelables doivent en informer le Président de telle sorte qu'il en ait connaissance avant le 13 octobre 2018 soit par lettre soit par courriel :

Gérard Peudpièce, 3 place de l'église 58240 Chantenay St Imbert

Courriel: gerard.peudpiece@sfr.fr **Tel : 06 13 87 78 85 : 03 86 38 65 30**

Tout adhérent dans l'impossibilité d'assister à l'AG, peut se faire représenter :

- soit en remettant le pouvoir (rempli et signé) à un membre de son choix assistant à l'AG

- Soit en adressant ce pouvoir au Président avant le 13 octobre 2018

Chaque votant peut recevoir jusqu'à deux pouvoirs

Les adhérents désirant poser une question particulière sont priés de la transmettre par écrit ou par e mail au Président avant le 13 octobre 2018.

Un vin d'honneur sera offert. Un repas sera servi (sous forme de buffet voir au verso) au prix de 20€

Les personnes désirant participer au repas le feront savoir au Président G. Peudpièce avant le 13 octobre 2018 en envoyant un chèque du montant correspondant à l'ordre du SANM

.....

POUVOIR

Je soussigné

Demeurant à :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du S.A.N.M. Le 20 octobre 2018

Date Signature

Composition du buffet

* * *

Crudités

3 Salades composées

*

2 Terrines maison

Jambon sec

Saumon fumé

*

2 viandes au choix :

Rôti de porc / Rôti de dinde / Rosbeef / Poulet rôti / Rôti d'agneau

*

Chips

*

2 fromages et fromage blanc

*

Tartelette / fruits

*

Boissons : vin blanc, vin rosé, vin rouge

* * *

Plan d'accès à la salle André Malraux

AG SANM

